

La prairie lorraine

Origine de la collection

La prairie est une formation végétale herbacée dense, assez élevée (1 à 1,50 m), généralement dominée par les graminées. Les prairies dites « de fauche » sont fauchées au moins une fois par an pour produire du fourrage.

Les prairies artificielles ou temporaires, issues du semis d'une (ou quelques) espèce(s) fourragère(s), n'ont pas d'intérêt écologique. Les prairies permanentes, en revanche, sont semi-naturelles : elles hébergent une biodiversité plus ou moins importante en fonction des facteurs du milieu (humidité et richesse du sol), mais aussi de l'intensité de leur exploitation.

En Lorraine, depuis une trentaine d'années, la surface des prairies permanentes ne cesse de diminuer, au profit de la mise en culture ou pour cause d'urbanisation.

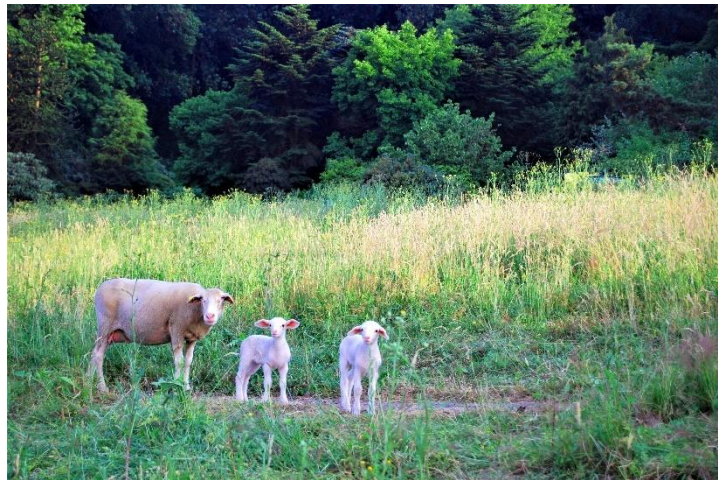
Au Jardin botanique J.-M. Pelt, il a été choisi de préserver le grand espace enherbé qui domine le jardin et de tenter d'en développer la biodiversité.

Dans ce but, une gestion extensive en prairie pâturée par des moutons y est appliquée.

Une quinzaine de moutons sont mis en pension par un berger pendant la période de croissance de l'herbe.

Certaines parties de la prairie sont fauchées.

Si elles sont gérées de façon extensive, les prairies recèlent une importante diversité floristique et faunistique.



© Katia ASTARIEFF

Un agrosystème à valoriser

Un agrosystème est l'ensemble des relations entre les cultures, les techniques de production agricole et le milieu environnant.

Les prairies permanentes constituent un agrosystème avec une large gamme de services écosystémiques (alimentation des ruminants, biodiversité, pollinisation, séquestration de carbone, limitation de l'érosion, diversité paysagère, etc.).



© Karim BENKHELIFA

L'intensification des cultures et l'évolution de la gestion des prairies a entraîné un recul de ces milieux et une réduction des services écosystémiques. Elles sont remplacées par des cultures céréalières ou artificialisées.

En Lorraine, des prairies échappent à ce phénomène et ont pu conserver leur biodiversité. Ces sont souvent des prairies situées en zones humides. Les Parcs Naturels Régionaux protègent ces espaces.

Des agriculteurs ont fondé une l'Association pour la Préservation et la Valorisation des Prairies Remarquables de Lorraine (APVPR) et se sont engagés auprès du Parc naturel régional de Lorraine dans des pratiques respectueuses permettant de protéger la biodiversité. Le Parc les soutient depuis 2017.

Sources externes au Jardin botanique J.-M. Pelt :

Clotilde Semler. La valorisation des prairies remarquables du Parc Naturel Régional de Lorraine : Un nouveau débouché économique dans la filière foin. Sciences de l'environnement. 2015. hal-01827594

[PNR Lorraine](#)